

Déclaration de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur la formation de l'insertion professionnelle des jeunes, notamment dans le secteur du bâtiment et des travaux publics, Villepinte le 22 avril 1997.

Monsieur le Président,

- Je voudrais d'abord saluer l'ensemble des jeunes, ici présents, venus de toutes les régions de France, venus de leurs écoles, de leurs centres de formation, de leurs universités, de leur IUT, de leurs lycées.

- Des jeunes qui ont choisi l'un des plus beaux métiers du monde, celui qui consiste à forger l'avenir, celui qui consiste à construire et je dois le dire de plus en plus avec une grande qualité et dans le respect des exigences de l'environnement de notre planète.

- Je les salue tous, parce que j'ai souvent l'occasion de les rencontrer un peu partout dans notre pays ou à l'étranger, à l'étranger surtout. Et je vois, à la fois, la foi et la passion qu'ils mettent, la compétence qui est la leur, dans leurs métiers, sur leurs chantiers et, aussi, l'estime et le respect dont ils sont entourés.

- J'observe également que cette formation, notamment en l'alternance, est l'une de celles qui débouchent le plus sûrement sur un emploi. J'ai beaucoup apprécié tout à l'heure le dernier témoignage qui a marqué très clairement la volonté de beaucoup de jeunes, et probablement plus encore dans le secteur des travaux publics et du bâtiment qu'ailleurs de ne pas se laisser impressionner par le climat général que l'on entretient systématiquement, de doute, de morosité, de désespérance.

- Il y a un formidable potentiel dans la jeunesse d'aujourd'hui. Il y a certainement un nouvel élan à donner à notre pays. Il y a du travail pour ceux qui veulent vraiment se former, et comme le disait l'un des clips, se bouger.

- Saluant l'ensemble des élèves, ici réunis, vous me permettrez d'avoir un clin d'oeil affectueux pour les quelques soixante ou soixante-dix d'entre vous venus de l'école d'Egletons. Je la cite, non pas pour lui reconnaître un privilège particulier, mais simplement parce que je la connais bien et depuis longtemps et que cela m'a conduit quand je suis à l'étranger à rencontrer un certain nombre de ceux que j'avais vus à l'école et que je retrouvais sur des chantiers, souvent à des postes de responsabilités et qui étaient généralement entourés de l'estime de tous.

- J'étais, encore tout récemment, dans un pays de l'Est où je regardais la fin d'un chantier pour un superbe aéroport. J'étais là avec les représentants de ce pays qui me disaient : "on avait hésité entre l'offre française et une autre offre, nous avons pris l'offre française et nous avons été très impressionnés par la qualité des hommes et des femmes qui ont travaillé sur ce chantier, qui ont réussi à le faire intégralement dans les prix et dans le temps". Et cela, d'une certaine façon, c'est la qualité française.

- Vous êtes en réalité les porteurs de cette qualité et c'est pour cela que vous avez votre avenir devant vous et c'est pour cela que partout en France ou dans le monde, car il faut aussi savoir voyager naturellement dans votre métier, vous êtes sûrs, pour autant que vous en aurez la volonté, de réussir et de vous épanouir dans la société de demain.

J'ai écouté avec attention naturellement les jeunes qui viennent de s'exprimer à la suite des clips

qui ont été tournés. Bien entendu, ces témoignages traduisent des inquiétudes, c'est normal, des doutes, c'est évident. Ces témoignages montraient aussi les obstacles auxquels vous êtes confrontés, mais ils révélaient également clairement vos atouts, la compétence, que personne ne conteste aux hommes et aux femmes des travaux publics et du bâtiment dans notre pays. La ténacité, qui est généralement l'une des qualités de votre vocation et l'esprit d'équipe, qu'on a eu raison de souligner particulièrement dans le dernier clip, esprit d'équipe, sans lequel rien ne se fait réellement et qui est l'un des éléments permettant de reconstituer des solidarités qui, trop souvent, sont dégradées dans notre pays. En un mot, c'est un dynamisme indiscutable qui caractérise, peut-être plus que d'autres professions, les professions des travaux publics et du bâtiment.

- Alors, j'ai été heureux aujourd'hui de répondre à l'invitation qui m'était faite de venir rapidement m'exprimer devant vous, à l'occasion de ce rassemblement pour préparer les batailles de demain, pour les grandes infrastructures du monde, pour l'amélioration à la fois de notre planète et des modes de vie de tous les hommes, de toutes les femmes qui le composent avec l'ambition en particulier d'apporter notre savoir faire et notre solidarité à ces pays en développement qui ont besoin de nous, qui ont besoin de vous.

- Alors, l'emploi, c'est vrai, pour les jeunes c'est, d'abord, la formation. Et c'est d'abord une formation qui soit adaptée à l'emploi.

- La formation, c'est d'abord une formation initiale, c'est-à-dire acquérir un socle sur lequel peut ensuite se construire une vie professionnelle réussie.

- Pour faciliter l'accès des jeunes à un premier emploi, il faut, sans aucun doute et c'est ce que l'on fait dans votre branche, ouvrir le plus possible l'école et l'université sur l'entreprise. Il faut encourager, familiariser les garçons et les filles qui se forment avec le monde du travail. Ne pas se trouver ensuite avec une réponse faite à un jeune qui se présente et à qui l'on répond : "Mais quelle est votre expérience ? Vous n'en avez pas, alors allez en acquérir et ensuite on vous donnera un emploi". Il faut une formation par alternance qui permette à chacune, à chacun d'acquérir pendant sa formation initiale le minimum de connaissances, de ce qu'est l'entreprise, l'équipe, le travail sur le terrain. C'est tout le sens de l'unité de première expérience professionnelle qui se met en place dans les universités et qui, je l'espère, pourra se développer.

- Sur ce plan, votre profession a su, la première - je crois qu'on peut le dire - vous l'avez souligné, Monsieur le Président, tout à l'heure, développer déjà depuis longtemps et c'est ce qui explique sa réussite, un partenariat exemplaire avec l'Education nationale. Les formations de base (CAP, BEP) ont été redéfinies, sous l'impulsion de la profession, pour répondre à la très grande variété aujourd'hui des métiers des travaux publics. Un bac professionnel "travaux publics" a été créé en concertation avec l'Education nationale. C'est un indiscutable progrès.

Vous avez su tisser, vous la profession, à tous les niveaux avec l'Education nationale des liens confiants - ce qui n'est pas vrai pour toutes les professions - grâce auxquels les formations que l'Education nationale dispense sont aujourd'hui beaucoup mieux qu'ailleurs adaptées aux besoins qui sont les vôtres.

- Les témoignages que nous venons d'entendre le montrent bien. Dans le secteur des travaux publics, les jeunes font très tôt leurs premiers pas dans le monde professionnel. Ils apprennent rapidement à connaître les réalités de l'entreprise. Ils acquièrent vite une expérience de vie. Et comme tout à l'heure l'a dit l'un d'entre vous, ils acquièrent une "culture d'entreprise". Ce qui est un élément essentiel à la formation et naturellement le moment venu, on ne pourra pas leur dire : "Mais vous n'avez aucune expérience, allez donc voir ailleurs".

- Les formations en alternance constituent sans aucun doute une voie privilégiée d'accès à l'emploi, parce qu'elles permettent aux jeunes d'acquérir dans l'entreprise, cette qualification professionnelle reconnue qu'ils ne peuvent acquérir nulle part ailleurs.

- Lors de la conférence nationale sur l'emploi des jeunes, le 10 février dernier, les organisations professionnelles se sont fixé pour objectif de former 400000 jeunes en alternance en 1997, c'est-à-dire 70000 de plus que l'année dernière. C'est là un objectif ambitieux puisqu'il implique d'augmenter de quelque 20 % le nombre des contrats d'apprentissage et de quelque 30 % le

nombre de contrats de qualification.

- Je vous le dis, Monsieur le Président, le secteur des travaux publics a vocation à prendre toute sa place, toute sa part dans la réalisation de cet objectif. Car il est conforme aux intérêts des jeunes qui vous font confiance. Il en est capable, comme il l'a montré par le passé avec l'opération que vous aviez engagée et qui fut un succès "avenir jeunes travaux publics". Il le montre encore aujourd'hui puisqu'il forme plus de 2000 jeunes en alternance, dont 1200 en apprentissage, me disiez-vous récemment. Le nombre des apprentis formés par les entreprises de travaux publics a plus que doublé depuis 1991. Il y a là le signe d'une profession responsable qui veut aller délibérément dans le sens des besoins de la formation des jeunes et naturellement dans l'avenir de son métier.\

Je voudrais m'arrêter un instant sur l'accord du 19 septembre dernier signé par les partenaires sociaux de votre branche. Cet accord a créé un Ordre des tuteurs dans les Travaux Publics, auquel seront inscrits les professionnels qui ont reçu une formation au tutorat et exercé cette fonction en entreprise.

- La création de cet ordre, qui s'inscrit directement dans la vieille tradition du compagnonnage, qui est une de vos racines, vient récompenser ceux qui, de façon volontaire ou bénévole, apportent - et l'un des jeunes tout à l'heure l'a rappelé - leur expérience et leur savoir faire aux jeunes dans l'entreprise pour leur donner ce complément indispensable à la réussite dans leur vie professionnelle. Cela aussi, c'est l'esprit d'équipe, c'est la solidarité qui n'est pas seulement entre jeunes d'une même génération, mais également entre les générations. Cela représente de la patience, du temps pris sur la vie de famille ou ses occupations, comme l'a souligné le tuteur que nous avons entendu tout à l'heure. Mais c'est un appui précieux pour un jeune qui fait ses premiers pas dans l'entreprise. Nous sommes dans un monde où petit à petit, les solidarités se sont dégradées. Il faut aujourd'hui les reprendre. Nous sommes tous solidaires les uns des autres. C'est la raison pour laquelle, tout ce qui peut recréer ces liens va dans le bon sens. Pour les jeunes, le système du tutorat, du parrainage, est un système qui est tout à fait vital si l'on veut s'épanouir convenablement dans une profession.

- Une formation adaptée à l'emploi, c'est enfin une formation qui accompagne les évolutions de la vie professionnelle. Nous sommes dans un monde où chacun le sait, nous l'avons vu sur les clips et c'est évident, même si je ne veux pas alimenter la querelle entre la pioche et le tunnelier, mais nous sommes dans un monde où les techniques évoluent de plus en plus vite, où les métiers changent, où les restructurations s'accroissent, la véritable sécurité de l'emploi dans un monde comme le nôtre, c'est la capacité pour chacun de pouvoir passer d'un emploi à un autre.

- Cela aussi, vous l'avez bien compris dans les travaux publics. Les témoignages des jeunes l'ont confirmé. Dès le début de votre vie active, vous êtes prêts, vos réactions l'ont montré, à approfondir sans cesse vos compétences et à vous plier aux impératifs de mobilité, géographique et professionnelle, qui caractérisent vos métiers. Il faut bouger naturellement dans vos métiers ou alors, il ne fallait pas choisir ce métier.

- Vous avez raison, la mobilité, en réalité, c'est une chance. Elle vous permet d'élargir votre horizon, elle vous permet d'aller travailler ailleurs, dans d'autres régions, de vous montrer d'autres lieux, d'autres expériences, d'autres hommes, d'autres femmes, d'autres pays.

- Je vois que l'on est de plus en plus nombreux chez les jeunes à le faire dans la branche des travaux publics. Vos métiers vous ont habitués, plus que d'autres, à vous déplacer souvent, à partir à l'étranger sur des grands chantiers. C'est un atout précieux, c'est un atout pour vous, pour votre expérience, pour votre épanouissement. C'est aussi un atout pour votre pays, car vous représentez et vous représentez admirablement bien la France à l'étranger.

- La mobilité professionnelle dans votre secteur est aussi facilitée et encouragée par ce passeport formation créé en 1990. Ce document retrace la formation initiale et l'ensemble des actions de formation continue qui ont suivi. Il permet ainsi de valoriser les compétences et l'expérience acquise au fil des années par le jeune qui, petit, d'ailleurs, devient moins jeune.

- Cette voie est la bonne et j'ai demandé, pour ma part au gouvernement de préparer un projet de loi jetant les bases d'un droit pour chaque jeune à la formation tout au long de la vie.\

Mais la formation à elle seule ne suffit pas à garantir l'accès à un premier emploi nous l'avons vu

mais la formation à elle seule ne suffit pas à garantir l'accès à un premier emploi nous l'avons vu tout à l'heure. L'emploi des jeunes, ce sont aussi, ce sont d'abord des emplois pour les jeunes. Ce sont des entreprises qui créent des emplois et qui recrutent parce qu'elles en ont besoin.

- Je le sais, monsieur le Président, votre secteur d'activité traverse une période difficile. Votre activité a reculé en 1996 et les effets de la reprise qui se dessine actuellement ne se font pas encore concrètement sentir, d'où les initiatives que vous avez prises et les 10000 projets que vous avez recensés.

- Cette situation tient à la baisse des initiatives et des investissements des collectivités locales, puisque vous l'avez rappelé, l'Etat et les sociétés concessionnaires d'autoroutes ont maintenu leur effort d'investissement.

- Cette année, l'activité des travaux publics, vous l'avez ainsi souhaité et je crois que vous avez eu satisfaction, va bénéficier de près de un milliard de francs d'emprunts mis à la disposition des collectivités locales pour accélérer le financement du volet "investissements routiers" des contrats de plan.

- Jusqu'à présent, le dispositif qui étend, comme vous l'avez souhaité, - c'est un peu technique mais c'est le travail qui est derrière, ce sont les chantiers qui sont derrière ces mesures - aux collectivités locales et à leurs groupements, le bénéfice des prêts bonifiés sur les CODEVI n'a eu qu'un impact limité. Cela tient, vous le disiez tout à l'heure et vous aviez raison, à sa mise en route tardive, ainsi qu'à la durée insuffisante des prêts, plus courte que la durée d'amortissement des projets.

- Ce dernier point a été corrigé en septembre 1996 : la durée de remboursement des prêts est désormais passée de 10 à 15 ans. La pérennisation du dispositif par la loi, va, je le pense, vous donner satisfaction. Je le répète c'est un point technique, mais derrière ce point technique il y a les 10000 chantiers dont parlait tout à l'heure le Président.

Je sais que vous tous avez fait vôtre depuis longtemps la belle formule selon laquelle nous ne devons pas seulement nous demander ce que notre pays peut faire pour nous, mais ce que nous pouvons faire aussi pour notre pays.

- Aujourd'hui, je le redis, il faut aller chercher la croissance là où elle est, le travail là où il est, et il faut défendre les intérêts de notre pays et de notre jeunesse.

- Et d'abord à l'exportation, le secteur des travaux publics réalise aujourd'hui plus du quart de son activité, probablement près du tiers à l'étranger, ce qui fait de la France le troisième pays exportateur, et je vous le répète chaque fois que je vais à l'étranger et que je visite ces grands chantiers des entreprises françaises, où je vois ces jeunes Français qui encadrent et dirigent les travaux, je suis fier de notre pays, et fier de l'image qu'ils donnent.

- Les entreprises françaises sont actives en Europe, où elles ont su s'implanter fortement et durablement. Elles doivent aujourd'hui orienter leur activité vers les pays qui émergent, les pays qui ont une forte croissance. L'Asie, l'Europe de l'Est, l'Amérique latine, c'est là qu'il y a l'avenir d'une partie non négligeable de l'industrie française des travaux publics. Sur ces marchés très concurrentiels, la présence des entreprises françaises est encore insuffisante, même si elle augmente chaque année. Et je le dis au Président, il faut faire un effort supplémentaire pour être davantage présent sur ces grands marchés et je le dis aux jeunes qui sont là, demain n'hésitez pas à aller en Asie, en Europe de l'Est, en Amérique latine, ailleurs pour travailler, pour acquérir une expérience, pour élargir vos horizons, pour mieux comprendre ce qu'est la vie et mieux en profiter.

- J'ai pu constater au cours de mes voyages, ce dynamisme qui est celui de nos entreprises. Je vais me rendre prochainement en Chine, où les besoins en infrastructures sont gigantesques, à la taille de ce pays et de cette fantastique population. Je connais les efforts déployés par les entreprises françaises pour y développer leurs activités. Elles doivent les multiplier encore ces efforts et j'entends les soutenir autant que je le pourrai.

Mais la croissance, ce n'est pas seulement à l'étranger, c'est aussi chez nous, dans chaque région, dans chaque bassin d'emploi, dans chaque village. L'activité et la création de richesses dépendent de plus en plus, et on l'a mal compris pendant longtemps, des initiatives locales, de projets parfois modestes mais souvent innovants, et qui sont à taille humaine, des projets

nécessaires à la vie de nos compatriotes et qui améliorent de surcroît l'ensemble de notre territoire national, et son charme.

- C'est vrai aussi dans le secteur des travaux publics. A côté des activités traditionnelles de travaux publics, se développe une demande importante en matière de travaux de proximité, qu'il s'agisse, par exemple, d'assainissement ou d'élimination des déchets ou de ceux qu'a évoqué tout à l'heure, le Président. Ces domaines se caractérisent, par une forte attente sociale et le niveau d'équipement des collectivités locales reste encore à cet égard, très inégal. Certains ont beaucoup fait, d'autres beaucoup moins. Et les initiatives prises par la Fédération des Travaux Publics de tenter de mettre à leur disposition des moyens de financement qui ne pèsent pas de façon excessive sur les finances publiques, mais qui leur permettent de réaliser ces travaux qui sont ensuite fait par vous, sont de bonnes initiatives que pour ma part, je soutiens.

- Et à ce titre, ne vous y trompez pas, des investissements considérables seront réalisés d'ici 2005, et notamment avec la politique européenne.

- C'est parce que nous connaissons le potentiel de croissance que recèlent toutes ces initiatives locales que nous en avons fait l'un des axes essentiels de la politique de l'emploi qui a une dimension locale nécessaire. Dans tous les départements, des fonds pour l'emploi des jeunes commencent à être mis en place. Ces fonds, qui sont dotés déjà d'un milliard de francs, seront totalement libres d'emploi pour les autorités locales. Ils permettront de financer des projets élaborés directement avec les collectivités locales, au plus près du terrain correspondant au besoin de la population ou de l'environnement et des projets pour l'essentiel d'entre eux. Ce sont des projets qui impliquent les travaux publics et le bâtiment.

- Vous l'avez souligné, Monsieur le Président, ces nouveaux besoins vont émerger et se développer de façon incontournable dans les années qui viennent.

- Alors, répondre simultanément aux contraintes de plus en plus sévères en matière de protection de l'environnement et - à juste titre naturellement - et à la demande croissante d'amélioration de la qualité des services, ça c'est un véritable défi, ça c'est votre défi, c'est vous qui aurez à le relever. Qu'il s'agisse de l'eau ou des déchets, qu'il s'agisse des infrastructures de transport, des réseaux électriques et de communications, il existe un potentiel d'activité considérable pour peu, naturellement, que votre profession sache, comme elle l'a toujours su, faire preuve d'esprit d'innovation et de conquête. C'est vrai que dans ce domaine l'avenir est devant vous !

Alors, voilà, Monsieur le Président, voilà, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, quelques réflexions que m'inspirent les témoignages que nous avons entendu tout à l'heure.

- Vous savez, j'ai souhaité que l'année 1997 soit l'année de l'emploi des jeunes, c'est difficile, nous pouvons y arriver. La conférence nationale pour l'emploi des jeunes a défini un certain nombre d'objectifs. Eh bien, nous devons tous nous mobiliser pour mettre ces objectifs dans le cadre des réalisations. Le gouvernement, naturellement, doit se mobiliser, mais aussi les collectivités locales, les partenaires sociaux, les associations et aussi les entreprises, petites et grandes, les professions. Tout ne peut pas venir d'en haut. Nous détenons chacun, vous et moi, une part de la solution entre nos mains. C'est de notre dynamisme, c'est de notre confiance en l'avenir, c'est de notre mobilité physique et intellectuelle que sortira le progrès qui est nécessaire et l'épanouissement de la vie de chacun et des jeunes en particulier.

- C'est pourquoi, nous devons tous unir nos efforts, prendre des dispositions économiques, psychologiques, sociales, nécessaires pour donner à notre pays un nouvel élan, il en a besoin. Le témoignage de Clotilde en était un témoignage fort. Nous avons besoin d'un élan nouveau, et vous les jeunes des travaux publics vous êtes certainement parmi les premiers par votre vocation et par votre formation à pouvoir fournir cet élan.

- Je suis heureux de voir aujourd'hui votre enthousiasme, je vous souhaite bon vent et bonne chance avec estime et amitiés.\